



MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# BPJEPS APT

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Option : - Activités Physiques pour Tous (APT)\*

## En alternance



4 septembre  
2023

-

4 juillet 2024



06 08 12 70 80



contact@cvifs.fr



www.cvifs.fr/formations



Qualiopi  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
des catégories d'actions suivantes :  
- Actions de formation  
- Actions de formation par apprentissage

\*En attente d'habilitation

## Formation

### Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

#### Option : Activités Physiques pour Tous

Le BPJEPS permet de devenir éducateur sportif susceptible d'encadrer de nombreuses activités découlant d'activités physiques et sportives dans tout type de structures et avec la quasi-totalité des publics. L'éducateur sportif peut avec son public mettre en place des actions de découverte et d'initiation.



#### Dates

Du 4 septembre 2023  
au 4 juillet 2024



#### Durée de la formation

608h en formation  
810h en alternance



#### Lieu de la formation

CVIFS, 50 impasse de la  
Glacière 31200 Toulouse



#### Nombre de stagiaires

8 stagiaires minimum  
20 stagiaires maximum



#### Coût de la formation

5947€  
Prise en charge OPCO sur  
devis



#### Pré-requis

Être titulaire de l'AFPS ou PSC1 ou  
PSE1 ou PSE2 ou AFGSU ou SST.  
Avoir 16 ans minimum.  
Certificat médical de non contre-  
indication à la pratique et à  
l'enseignement des APS de moins de 3  
mois.  
Passer les tests de sélection et/ou les  
entretiens de sélection.

## Tests de sélection et positionnement

TEP mutualisés, nous contacter pour plus  
d'informations

## Objectifs de la formation

- Exploiter les activités physiques et sportives à des fins d'inclusion sociale
- Conduire des actions et projets éducatifs sportifs auprès de tous publics, y compris en situation de fragilité
- Accompagner les publics en situation de handicap dans des pratiques sportives
- Participer à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet pédagogique
- Participer et connaître le fonctionnement d'une structure via l'alternance ou l'apprentissage

## Moyens pédagogiques

Le centre de formation dispose de l'ensemble des moyens matériels et pédagogiques en conformité avec le référentiel de formation.

La formation alterne étude de cas et de documents, théorie et mises en situation pratiques.

## Validation

Le diplôme du BPJEPS APT est obtenu par capitalisation des 4 unités de formation. Celles-ci sont définies par les 5 épreuves certificatives qui jalonnent le parcours de formation permettant de valider les unités suivantes :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention Activités Physique pour Tous

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Chaque UC, quel qu'en soit le mode d'acquisition, est délivrée pour une durée de cinq ans.

## La certification APT

Les unités capitalisables constitutives du diplôme sont attribuées selon le référentiel de certification et dont l'acquisition est contrôlée par des épreuves certificatives.

Les unités capitalisables transversales UC1 et UC2 ont pour support la soutenance d'un rapport écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation. L'entretien est d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum.

L'UC 3 se compose d'une production d'un document support d'activité et d'une mise en situation professionnelle.

L'UC4 comprend une mise en situation professionnelle dans le cadre d'une séance d'animation suivie d'un entretien de 15 minutes au maximum avec deux évaluateurs. Le candidat doit justifier les choix éducatifs et pédagogiques en utilisant les connaissances réglementaires, techniques et sécuritaires.

## Bon à savoir

Le BPJEPS est délivré grâce à l'obtention des 4 Unités Capitalisables (UC) par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).

Vous pouvez également bénéficier dans le cadre de cette formation de dispenses, passerelles et/ou équivalences qui sont définies par le Ministère chargé des sports. Votre coordonnateur formation est là pour vous guider.

## Poursuites d'étude

Métiers : éducateur sportif

Exemples de formations possibles

- DEJEPS - Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport,
- DESJEPS - Diplôme d'État Supérieur, de l'Éducation populaire et du Sport,
- ETAPS - Éducateur Territorial des Activités physiques et Sportives.

## Public en situation de handicap

L'engagement du CVIFS à l'égard de l'égalité des personnes en situation de handicap est mis en œuvre dans ses actions de formation, notamment dans ce qui touche au perfectionnement des compétences, à la sensibilisation des employeurs et à l'aide au travail autonome.